



## COMMUNIQUÉ *Pour diffusion immédiate*

### **La vitalité du développement économique doit être supportée financièrement.**

*Shawinigan, mercredi le 3 mai 2006* - La ville de Shawinigan depuis plusieurs années fait face à plusieurs constats soient l'exode des jeunes, un déficit dans la relève entrepreneuriale, une population vieillissante, une pénurie de main-d'œuvre spécialisée et un taux de chômage important. Préoccupée par ce contexte incertain, la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie, appuie fermement les démarches entreprises par le Carrefour jeunesse-emploi de Shawinigan afin de bonifier l'aide financière qu'elle reçoit en demandant 15 000\$ au lieu de 5 000\$ accordée précédemment. Ce surplus permettrait à l'organisme d'offrir un service à valeur ajoutée et ainsi améliorer le milieu socio-économique de notre région.



Lors de la campagne électorale tenue à l'automne dernier, le groupe des six a clairement fait de ce sujet un de leur cheval de bataille. Il considérait infime l'aide financière de 5 000\$ accordée au CJE.



La Chambre de commerce s'est donnée comme engagement d'aider nos jeunes à demeurer et à travailler dans leur région. Soucieuse de voir les jeunes prendre la place qui leur revient la Chambre de commerce et le Carrefour jeunesse-emploi travailleront ensemble dans certains mandats touchant notre jeunesse. Il faut s'assurer de leur fournir les outils nécessaires à leurs développements pour que ceux-ci, un jour, portent le flambeau de notre ville. *« M. Jean-Marc Théorêt, président de la CCCM, croit pertinemment que la vitalité économique de notre région doit passer par l'intégration de plusieurs acteurs clés, dont la Ville de Shawinigan, afin de mettre en place des moyens tangibles pour éviter la dévitalisation de notre milieu. »*



Dans le cadre d'un déjeuner « Coffre à outils » la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie présentait le 12 avril dernier le CJE afin de sensibiliser les gens d'affaires à l'importance d'un tel organisme dans notre région. Pour l'occasion, la CJE a exposé son rôle, ses mandats ainsi que les efforts que l'organisme fait pour pallier et envisager des solutions pour contrer la problématique reliée au développement socio-économique de notre région. Lors de ce déjeuner qui s'est tenu au Buffet Traiteur Claude, plus de 50 entrepreneurs étaient présents et nous avons noté l'absentéisme des représentants de la Ville de Shawinigan. Nous croyons que dans toutes les activités de la Chambre de commerce la Ville de Shawinigan se doit d'être présente, car nos membres doivent avoir l'opportunité de pouvoir discuter de leurs préoccupations avec nos instances municipales.



La Chambre de commerce existe avant tout comme porte-parole collectif de ses membres de tous les secteurs d'activités, et ce, dans le but d'exercer, par son leadership, une influence sur les instances décisionnelles de la région afin de promouvoir et d'améliorer la vie économique d'ici ainsi que d'assurer la liberté d'entreprise.

- 30 -

Source : Isabel Rouette  
Directrice générale  
Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie  
(819) 536-0777